

INVESTIR

DANS LES

« CRYPTO-MONNAIES »



Les crypto-actifs, souvent appelés « crypto-monnaies » dans le langage courant, ne sont pas des monnaies : il n'existe pas de pièces ni de billets, ils n'ont pas de cours légal. Ces actifs sont très risqués. Ils s'échangent uniquement en ligne grâce à une technologie informatique complexe : la blockchain.



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les crypto-actifs sont des placements risqués, spéculatifs : leur cours est très volatil, soumis à des variations fortes et brusques, à la hausse comme à la baisse, et leur valeur ne repose que sur la confiance des investisseurs. La communication d'une personnalité influente sur les réseaux sociaux peut faire bondir ou chuter brutalement le cours d'un crypto-actif. Et ces actifs ne sont pas protégés des turbulences économiques et financières, comme l'inflation ou la chute des marchés d'actions.

De nombreuses arnaques portant sur les crypto-actifs ont émergé sur internet et les réseaux sociaux ces dernières années (plateformes fictives, etc.). Si vous souhaitez vraiment investir dans des crypto-actifs, privilégiez un professionnel ayant obtenu l'enregistrement en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'enregistrement est obligatoire pour la fourniture de certains services sur actifs numériques (par exemple la conservation ou l'achat-vente). Sachez que seul l'agrément PSAN, plus exigeant, offre un niveau de protection des investisseurs comparable à celui des placements traditionnels, mais aucun PSAN ne dispose aujourd'hui de cet agrément qui est optionnel.



LA BONNE ATTITUDE AVANT D'INVESTIR

- Conservez une épargne de précaution.
- N'investissez que l'argent que vous pouvez vous permettre de perdre.
- Passez par un professionnel enregistré auprès de l'AMF et figurant sur sa [liste blanche](#).
- Sécurisez vos moyens d'accès à vos crypto-actifs en utilisant un mot de passe fort et la double authentification si vous les stockez sur un portefeuille en ligne.



LES POINTS À SURVEILLER

- Méfiez-vous des beaux discours sur internet et sur les réseaux sociaux. Il n'existe pas de solution miracle pour devenir riche sans rien faire.
- Si on vous promet un placement sans risque et à haut rendement, passez votre chemin : c'est une arnaque.
- Consultez régulièrement les mises en garde et [listes noires](#) de l'AMF.



En partenariat avec



- UNE QUESTION ? CONTACTEZ AMF EPARGNE INFO SERVICE

Si vous avez une question, vous pouvez contacter AMF Epargne Info Service par [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 01 53 45 62 00 (prix d'un appel local).